



CONTACT

www.hautdoubsformationsecurite.fr  Mr El-Machichi Youssef

y.elmachichi@h-s-i.fr

 06.23.37.52.98

 16 Rue du haut du Drugeon, 25560 Bulle

TAUX DE RÉUSSITE & TAUX DE SATISFACTION

Taux de réussite : 100%

Taux de satisfaction : 99%

MODALITÉ D'ORGANISATION

Intitulé	Durée	Pré-requis	Nbre de stagiaire
Sauveteur Secouriste du Travail	14h00	Aucun	4

PERSONNE EN SITUATION D'HANDICAP PÉDAGOGIQUES

En cas de personne à mobilité réduite ou/et en situation d'handicap, merci de nous contacter

QUALIFICATION DU FORMATEUR

Les intervenants sont sélectionnés par l'organisme dispensateur en fonction de leurs qualifications (diplôme de formateur SST) et de leurs disponibilités.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le stagiaire devra participer à toutes les phases de la formation, il réalisera également des exercices de manipulation sur des mannequins. Le formateur égayera ses propos en s'appuyant sur la diffusion de vidéo explicatives.

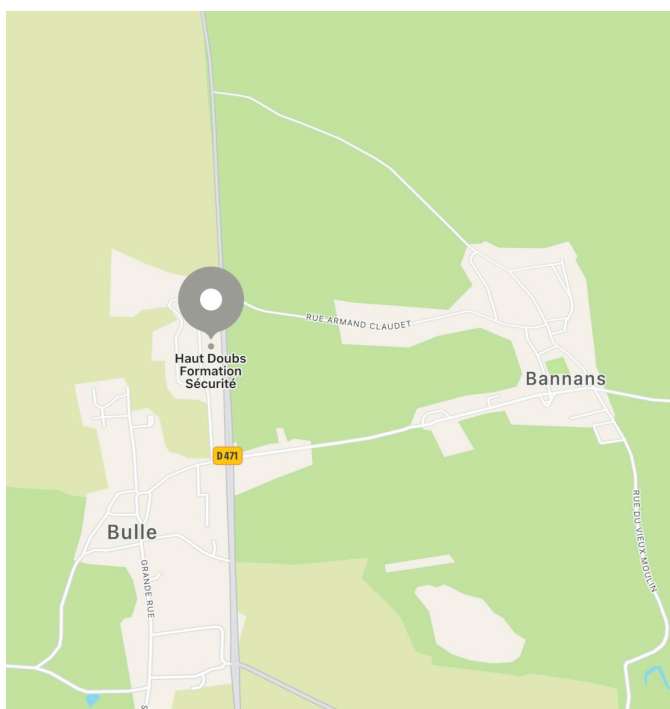
MODALITÉ D'ÉVALUATION

- Mise en place d'une situation d'accident du travail simulée
- Évaluation des acquis en fin de formation selon le référentiel INRS
- Délivrance d'une attestation individuelle de formation

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, le SST sera capable de porter secours à un tiers. Il pourra intervenir dans et hors de l'entreprise. En outre il devra :

- Maîtriser le concept du Sauveteur Secouriste du travail et être capable d'intervenir face à une situation d'accident de travail
- Mettre en application les compétences du SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise



Initiale :

TARIF

Le prix de l'action de formation est fixée à 300€ HT par personne (trois cent euros)

MODALITÉ & DÉLAIS D'ACCÈS

Toutes les sessions de formation sont réalisées en intra ou inter entreprise
Le délai d'inscription est de 15 jours après la convocation dûment signée et retournée

PROGRAMME DE FORMATION

1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise

1. Identifier le cadre juridique du rôle du SST
2. Délimiter son champ d'intervention en matière de secours

2. Mettre en oeuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux population

1. Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées
2. Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même

3. Examiner la victime

1. Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée
2. Reconnaître les autres signes affectant la victime
3. Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre

4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptées au plus près de la victime

1. Définir les différents éléments du message d'alerte
2. Identifier qui alerter en fonction de l'organisation de secours dans l'entreprise
3. Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même

5. Secourir la victime de manière appropriée

1. Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer
2. Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques
3. Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin

6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

1. S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise
2. Se positionner comme des acteurs de la prévention dans son entreprise

7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

1. Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées
2. Déterminer des risques et leurs dommages potentiels

8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

1. Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
2. Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée
3. Proposer, si possible, des pistes d'amélioration